



Département de Loir-et-Cher

Mairie de Mer
41500 MER
Tél 02 54 81 40 80

Objet :
Tarifs 2022 Fête foraine

Nos réfs. :
PM_DEC2022-17

Envoyé en préfecture le 25/02/2022

Reçu en préfecture le 25/02/2022

Affiché le

SLO

ID : 041-214101362-20220225-DEC2022_17-AU

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MER,

VU l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations attribuées au maire par le conseil municipal ;

VU la délibération n°2020/27 du conseil municipal en date du 9 juillet 2020 autorisant le Maire par délégation à fixer dans les limites d'un montant de 4 600 euros, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées ;

DÉCIDE

Article 1er : **D'ADOPTER** les nouveaux tarifs de la fête foraine applicables à compter du 1^{er} juin 2022 tels qu'inscrits dans l'annexe jointe à la présente décision.

Article 2 : Le Directeur Général des Services et le Comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Celle-ci sera en outre inscrite au registre des décisions du conseil municipal et il en sera rendu compte au conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Le maire soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte.

Fait à MER, le 22 février 2022

Le Maire,

Vincent ROBIN



Acte administratif transmis au
contrôle de légalité le : 25/02/2022

Exécutoire le : 25/02/2022

Le Maire,

Vincent ROBIN



Envoyé en préfecture le 25/02/2022

Reçu en préfecture le 25/02/2022

Affiché le

 SLO

ID : 041-214101362-20220225-DEC2022_17-AU

TARIFS FÊTE FORAINE 2022

TARIFS MANEGES supérieurs à 200m ²	100€00
TARIFS MANEGES de 100m ² à 200m ²	75€00
TARIFS MANEGES inférieurs à 100m ²	50€00
TARIFS GRANDS STANDS DIVERS supérieurs à 10 mètres linéaires	25€00
TARIFS STANDS DIVERS inférieurs à 10 mètres linéaires	10€00
CARAVANE à la semaine	10€00